B.ULLETIN COMMUNAL

DÉCEMBRE 2025

Votre collège communal

Laurent Devin
Député-Bourgmestre
Sécurité, Incendie,
Politique générale, Communication,
Logement
et Bien-Être animal

064/23.05.09
secretariat.bourgmestre@binche.be

Kevin Van Houter
1er Echevin
Enseignement, ATL, Environnement,
Energie, Développement durable,
Inclusion sociale (PCS, Aînés et PMR)
et Mobilité

064/23.05.09
kevin.vanhouter@binche.be

Larissa Davoine
2ème Echevine
Urbanisme, Folklore, Embellissement,
État civil, Population, Cimetières,
Régie foncière et Cultes

064/23.05.09
larissa.davoine@binche.be

Thomas Beaujean
3ème Echevin
Citoyenneté,
Jeunesse,
Fêtes et Associations

064/23.05.09
thomas.beaujean@binche.be

Philippe Labar
4ème Echevin
Travaux, Propreté,
Budget, Finances,
Aménagement du Territoire

064/23.05.09
philippe.labar@binche.be

Marjorie Alongi
5ème Echevine
Commerce, Emploi, Economie,
Agriculture, Personnel communal,
Sport et Santé

064/23.05.09
marjorie.alongi@binche.be

Cécile Corso
6ème Echevine
Culture, Tourisme, Patrimoine,
Bibliothèque et Égalité des Chances

064/23.05.09
cecile.corso@binche.be

Frédéric Tilmant
Président du CPAS

064/31.27.02
frederic.tilmant@binche.be

Sommaire

4-5
Binche fête Noël
Programme du Marché de Noël

6
Fiscalité
Une méthodologie claire et équilibrée

7
Extension de la zone bleue
Nouveauté : création de 4 zones
au 1er janvier 2026

8
Cadre de vie
Point sur les travaux au sein de l'entité

9
Jeunesse
Nouveauté : Conseil communal de la jeunesse

10
Social
La ville est prête pour le plan grand froid

11
Commerces
Binchèques : soutien au commerce local

12
Carnaval(s) 2026
Quelle affiche représentera le Carnaval de
Binche 2026 ?
Les dates des carnavals de toute l'entité

13
Agenda
L'ensemble des activités

14-15
Binche Awards
Découvrez l'ensemble des candidats
et comment voter

16
Halte à la gare

Éditeur responsable
Laurent DEVIN, Député-Bourgmestre

Rédaction et mise en page
Service Communication de la Ville de Binche
communication@binche.be | 064/23.05.11

Photos
Service Communication, Benjamin Orban

Impression
Empain Solutions Graphiques

L'édito de votre Bourgmestre

BONNES FÊTES !

Voici peu de temps, les premiers flocons de neige ont voltigé sur notre belle entité.
Les premières auditions de batterie font résonner les tambours dans les locaux de nos sociétés.
Les fêtes patronales réjouissent les équipes de travailleurs.
Les maisons et les rues s'illuminent des décorations de Noël.
Nous y voilà : la fin de l'année nous tend les bras.

Nous sommes conscients que cette période peut être difficile. Pour vous permettre de la vivre au mieux, nous avons tout d'abord décidé d'épargner le portefeuille des citoyens en n'augmentant pas les deux taxes principales: l'IPP (l'Impôt sur les Personnes Physiques) et le PRI (le Précompte Immobilier).

Ensuite, nous vous proposons également une aide financière accessible à TOUS. En octroyant les BINCHÈQUES, c'est un coup de pouce pour les commerces et une aide financière pour les citoyens.

Les yeux des enfants vont s'illuminer devant Saint Nicolas, Père Noël et leurs cadeaux.
Les parents et les grands-parents vont préparer des fêtes de famille dont le souvenir restera dans le cœur de tous.
Les sapins vont se dresser fièrement et les étoiles vont briller.
Le temps va s'arrêter.
La période de NOËL, c'est tellement particulier.
Au plaisir de vous retrouver lors de notre marché de Noël, je vous souhaite de belles fêtes de fin d'année!

Laurent DEVIN
Député-Bourgmestre de la Ville de Binche

Suivez l'actualité de votre commune sur les réseaux !

INTERNET	FACEBOOK	INSTAGRAM
WWW.BINCHE.BE	VILLE DE BINCHE	VILLE DE BINCHE

Binche fête Noël

La féérie de Noël se vit et se partage à Binche du 5 au 14 décembre.

Le Parc communal de Binche s'apprête à vous accueillir au sein du village de Noël dans une ambiance chaleureuse et festive. Pendant dix jours, venez flâner entre les chalets des associations, artisans et commerçants. Venez admirer les illuminations scintillantes et profiter de l'atmosphère conviviale qui fait de cet événement un moment incontournable des fêtes de fin d'année.

De nombreuses associations binchoises, véritables piliers de la vie locale de notre entité, seront présentes au cœur du marché. Elles proposeront des animations, des créations artisanales et des dégustations. Leur présence apporte une dimension essentielle et fait de ce marché un rendez-vous encore plus ancré dans la vie locale et associative.
C'est aussi l'occasion idéale de trouver des cadeaux uniques et faits main, de savourer des spécialités de saison et de partager un moment entre amis ou en famille autour d'une bonne boisson chaude, typique de nos marchés.

Laissez-vous emporter par la beauté des lumières, l'odeur des gourmandises et la joie de partager ces moments tous ensemble.

Binche fête Noël, c'est la magie des fêtes à deux pas de chez vous avec **46 chalets présents.** Vin chaud, douceurs sucrées, produits du terroir et objets faits main : tout est réuni pour éveiller vos sens et combler vos envies de découvertes.
En plus des stands, la présence du Père Noël et deux manèges viendront émerveiller les petits yeux des plus jeunes.

Profitez de votre passage sur le Marché de Noël pour rendre également visite aux commerçants locaux et (re)découvrir la Grand-Place de Binche, connue pour son ambiance festive, son histoire et son Beffroi classé au patrimoine mondial de l'UNESCO.

Noël à Binche est magique.

Horaires et animations

Heures d'ouverture

Vendredi 5 de 18h à 00h
Samedi 6 et dimanche 7 de 10h à 23h30
Mercredi 10 de 13h à 23h30
Jeudi 11 et vendredi 12 de 16h à 23h30
Samedi 13 de 10h à 23h30
Dimanche 14 de 10h à 22h

Présence du Père Noël

Vendredi 5 de 18h à 23h
Samedi 6, dimanche 7, mercredi 10, samedi 13 et dimanche 14 de 13h à 17h

Atelier bricolage de Noël

Le dimanche 7 de 14h à 17h

Rendez-vous au Parc communal sous le kiosque, pour un moment créatif et convivial au marché de Noël !
Venez confectionner de jolies étoiles et sapins et apporter votre touche de magie à la fête.
Le matériel est fourni, l'atelier est gratuit et sans réservation.
Petits et grands sont les bienvenus pour partager un moment de créativité.

Jeu de piste

Du 5 au 14, l'Office du Tourisme vous invite à participer à un jeu magique lors du Marché de Noël : partez à la recherche d'étoiles disséminées dans le Parc communal.
À chaque découverte, résolvez des énigmes amusantes pour découvrir le mot mystère.
Gratuit, sans réservation et téléchargeable sur le site www.binchetourisme.be, ce jeu est parfait pour toute la famille.
Les réponses et un petit cadeau vous attendent à l'Office du Tourisme, du mardi au dimanche, de 10h à 17h30.

Contes de Noël

Le mercredi 10
14h | 15h | 16h | 16h30 | 17h

Au cœur du Grand Nord, là où la neige brille jour et nuit, vit un petit lutin pas tout à fait comme les autres : Pistache.
Maladroit, distrait, et souvent couvert de peinture ou de rubans, il enchaîne les gaffes dans l'atelier du Père Noël. Mais derrière ses maladresses se cache un cœur immense et un courage insoupçonné.
Rendez-vous au chalet du lutin, au cœur du Marché de Noël, pour découvrir ces contes.

Concert de Noël

Le dimanche 14 à 17h

Collégiale Saint-Ursmer
Les Pélissiers et les Mélomanes s'associent pour un moment festif au sein de la Collégiale. Ce concert gratuit est ouvert à tous.

Une fiscalité au service de la communauté et du dynamisme local

Le contexte actuel est plus que difficile pour les pouvoirs locaux. Les communes vivent une période marquée par l'incertitude et par l'impact direct des mesures des Gouvernements fédéraux et régionaux récemment annoncées. Les dispositions proposées par la Région wallonne - réduction des dispositifs APE, révision du Plan Marshall, gel du Fonds des communes,... - annoncent des perspectives budgétaires difficiles pour l'ensemble du secteur communal.

Pour la Ville de Binche, c'est une perte de plusieurs millions d'euros sur la mandature.

À Binche, l'objectif est clair : **limiter l'impact financier sur les citoyens, soutenir le tissu économique local et associatif, et maintenir une dynamique d'investissement au service du développement et du bien-être collectif.**

Une méthodologie claire et équilibrée

La démarche repose sur trois axes :

1. Pour les citoyens

Aucune augmentation n'est prévue sur les grands impôts communaux :
·ni sur l'IPP (Impôt des Personnes Physiques)
·ni sur le PRI (Précompte Immobilier).

2. Pour les commerces

Pas d'augmentation de taxes pour le secteur de l'Horeca et les commerces locaux, afin de soutenir les acteurs économiques qui participent activement à la vitalité et à l'attractivité de la Ville de Binche.

3. Pour les associations

Le même principe s'applique aux associations locales, qui continueront de bénéficier de tarifs préférentiels pour l'accès aux salles communales, au théâtre et de la gratuité pour les infrastructures sportives.

Ce que nous allons taxer

- LES AGENCES BANCAIRES
- LES LOGEMENTS INOCCUPÉS
- LES SURFACES COMMERCIALES ABANDONNÉES
- LES SECONDES RÉSIDENCES

Infos : www.binche.be

NOUVEAU au 1er janvier 2026

- Extension de la zone bleue
- Création de 4 zones
- Simplification administrative de la carte riverains

Afin d'améliorer la rotation du stationnement et de garantir un meilleur partage de l'espace public, la Ville de Binche étend, à partir du 1er janvier 2026, la zone bleue sur plusieurs quartiers. Cette mesure s'accompagne d'une carte riverains numérique, destinée à faciliter la vie des habitants concernés.

Les quatre zones riveraines

ZONE 1 – QUARTIER DES ARCHERS (JAUNE)

Route de Mons (entre l'avenue Charles Deliège et la rue de la Pépinière), avenue Charles Deliège, rue de Bruxelles, rue de Savoie, ruelle Sainte-Anne, rue des Archers, rue Bard, rue de la Régence, rue des Bonnes Femmes, rue Lucien Roland, rue de la Montagne, rue du Cerf, rue des Orphelins, rue Saint-Ulgiste, rue Saint-Ursmer, rue de la Biche, ruelle à Cafou, rue des Trois Escabelles, rue de la Halle aux Filets.

ZONE 2 – QUARTIER WANDERPEPEN (VERT)

Rue des Récollets, avenue Wanderpepen (entre la rue des Récollets et la rue de Ressaix), rue de Ressaix, rue des Pastures, allée des Pastures, rue Carlo Mahy, ruelle Carlo Mahy, rempart Bon Secours.

ZONE 3 – QUARTIER DE LA GARE (MAUVE)

Rue de Merbes (entre l'avenue Wanderpepen et la rue de Robiano), place Eugène Derbaix, rue de Senzeilles, rue Gilles Binchois, rue de la Déportation, rue de la Victoire, rue des Pastures (entre la rue de Bruxelles et la rue de Ressaix), rue de Ressaix, avenue Jean Derave.

ZONE 4 – QUARTIER CENTRE HISTORIQUE (ORANGE)

Rue de Robiano (entre la rue Saint-Paul et la rue de la Gaieté), rue de la Gaieté, rue Notre-Dame, Grand-Place, rue Louis Buisseret, rue Saint-Jacques, rue du Cygne, rue Marché aux Poulets, rue de Biseau, rue Marché aux Herbes, rue des Masures, rue des Écoliers, rue Saint-Moustier, rue Haute, rue Saint-Paul, rue de la Triperie, rue des Boucheries, rue de la Hure, rue de l'Oie, rue des Brasseries, rue Notre-Dame de Lorette, rempart Saint-Georges, rue Saint-Georges, rue Boussart, rue des Tanneries, rue de Robiano (entre la rue Saint-Paul et la rue de Merbes), rue du Pont de Bois, rue de l'Arayou, rue du Vieux Sourdiau, faubourg Saint-Paul (entre la rue Saint-Paul et la rue aux Mourdreux), chemin de la Gargotte.

La nouvelle carte riverains : une démarche simplifiée

Une carte dématérialisée et pratique

La nouvelle carte riverains numérique permet aux habitants d'une des quatre zones définies de stationner sans limitation de durée dans leur quartier, sur les emplacements signalés par le panneau « Excepté riverains ». Reliée directement à la plaque d'immatriculation, elle remplace désormais la version papier.

Conditions et démarches

Pour obtenir la carte, disponible à partir du 1er janvier 2026, il faut :

- Être domicilié dans l'une des quatre zones ;
- Être titulaire du certificat d'immatriculation (ou fournir une attestation de l'employeur/leasing pour les véhicules de société).

La carte est gratuite, valable 4 ans, et limitée à deux par ménage.

La demande peut se faire :

- en ligne via www.binche.be ;
- ou au guichet du service fiscalité, du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h à 16h (fermé le vendredi après-midi). 14, rue Saint-Paul, Binche.

Le renouvellement se fera également en ligne grâce à un code d'accès sécurisé transmis avant l'échéance de la carte.

Attention :

La carte riverains ne donne pas droit au stationnement illimité dans toutes les rues en zone bleue. Certaines voies restent exclusivement soumises à la réglementation du disque de stationnement, notamment la Grand-Place, la route de Mons (entre l'avenue Charles Deliège et la rue Lucien Roland) ou encore la rue Notre-Dame.

Plus d'informations et démarches sur le site de la Ville de Binche.

• Cadre de vie

Buvrinnes - réfection de la rue de la Cornette

Waudrez - pose d'un coussin berlinois à la rue de Lobbes

Leval : réfection de la rue de Fontaine

Bray : réfection de la rue de la Chapelette

Leval - pose d'un coussin berlinois à la rue de Fontaine

Péronnes - pose d'un coussin berlinois à la rue des Mineurs

Binche : quartier de la Montagne (ici, rue Saint-Ulgiste et rue des Orphelins)

Epinois : entretien des abords rue de Belle Vau

Le Conseil Communal des Enfants : une nouvelle génération d'élus est installée. Quel beau moment !

Le jeudi 13 novembre a eu lieu l'installation officielle du Conseil Communal des Enfants. Entourés de leurs familles, de leurs directions et enseignants, de la coordinatrice ATL et des autorités communales, les 23 jeunes élus (15 conseillers effectifs et 8 suppléants) ont prêté serment et entamé leur mandat avec enthousiasme.

Une assemblée jeune, motivée et porteuse d'idées

Âgés de 10 et 11 ans, ces élèves de 4e et 5e primaires deviennent les porte-paroles de leurs camarades.

Durant deux ans, ils se réuniront pour :
• Proposer des actions pour améliorer le quotidien des jeunes binchois,
• Débattre et imaginer les projets de demain,
• Apprendre le fonctionnement démocratique et la prise de décision collective.

Les thématiques qu'ils pourront explorer sont nombreuses et proches de leurs préoccupations : lutte contre le harcèlement, propreté, environnement, solidarité, sécurité, qualité du cadre de vie, culture, loisirs, sport...

Leur mission : transformer leurs idées en projets concrets, avec le soutien de la ville.

Une fierté pour toute la commune

En s'engageant au sein du Conseil, ces jeunes conseillers démontrent une belle volonté de participer activement à la vie de leur commune. La Ville de Binche les félicite chaleureusement pour leur engagement et leur souhaite beaucoup de succès dans cette nouvelle aventure citoyenne.

Nouveau Conseil Communal de la Jeunesse : la parole aux 12-18 ans

La Ville de Binche franchit une nouvelle étape dans sa volonté d'impliquer les jeunes dans la vie publique locale. Après l'installation du Conseil Communal des Enfants, c'est désormais un Conseil Communal de la Jeunesse qui verra le jour dès 2026.

Ce nouveau lieu d'expression offrira aux adolescents de 12 à 18 ans un véritable espace pour faire entendre leur voix, partager leurs préoccupations et contribuer activement aux projets qui façonnent l'avenir de leur ville.

Un espace d'expression, de dialogue et d'action

Le Conseil Communal de la Jeunesse aura pour objectifs :
- Partager des idées, avis et propositions avec les responsables communaux ;
- Encourager la participation des jeunes à travers des projets et actions concrètes ;
- Être consulté sur les projets liés aux politiques jeunesse menés par la Ville ;
- Collaborer avec les autres conseils consultatifs déjà en place ;
- Relayer l'information auprès de l'ensemble des jeunes binchois sur les initiatives en cours.

Plus qu'un simple organe consultatif, ce Conseil sera un véritable moteur de participation citoyenne, ouvert à tous les jeunes motivés et désireux de s'engager.

Appel à candidatures

Dès maintenant, vous pouvez postuler sur www.binche.be

La sélection et l'installation officielle du Conseil se tiendront au cours du premier trimestre 2026.

Le Conseil Communal de la Jeunesse sera composé de 15 membres, âgés de 12 à 18 ans, représentatifs de la diversité des jeunes de l'entité.

Pour garantir que chaque jeune puisse mener à bien une mandature complète de deux ans, seuls les candidats âgés de maximum 16 ans au moment de leur inscription pourront postuler.

Plan Grand Froid : la ville est solidaire et vigilante face à l'hiver

Chaque hiver, nous mettons en place le Plan Grand Froid, une initiative solidaire destinée à soutenir les personnes les plus vulnérables face aux rigueurs de l'hiver. Ce dispositif, coordonné par le Plan de Cohésion Sociale, vise à garantir la sécurité, la santé et le bien-être des citoyens les plus exposés aux basses températures.

Ce service gratuit s'adresse notamment aux personnes âgées, à mobilité réduite, malades chroniques ou isolées ainsi qu'aux femmes enceintes qui rencontrent des difficultés à se déplacer lorsque les conditions climatiques deviennent dangereuses.

L'aide proposée comprend la **livraison à domicile de médicaments et de produits alimentaires de première nécessité,** afin d'éviter toute sortie risquée. En cas de besoin, il suffit de contacter le **Plan de Cohésion Sociale** au **064/23.63.30** ou au **0498/93.28.16.**

Mais la vigilance concerne chacun d'entre nous. Une vague de froid peut entraîner hypothermie, engelures ou intoxication au monoxyde de carbone. **Quelques gestes simples permettent de se protéger :**

- Chauffez raisonnablement votre logement (environ 19 °C).
- Faites vérifier et entretenir vos appareils de chauffage.
- À l'extérieur, portez plusieurs couches de vêtements et couvrez-vous la tête, les mains et les pieds.
- Évitez les efforts physiques intenses, en particulier si vous souffrez de problèmes cardiaques ou respiratoires.

En hiver, restons solidaires, vigilants et attentifs à nos proches et voisins fragilisés. Un simple appel, une vérification, une aide ponctuelle... parfois, un petit geste suffit à sauver une vie.

Exclusions du chômage. Que faire ?

Vous pouvez contacter dès maintenant un agent du Centre Public d'Action Sociale de Binche qui pourra vous accompagner dans toutes vos démarches par téléphone, par mail ou en vous rendant sur place.

(064/43.22.50 - service.social@cpasbinche.be
10 rue du Cœur Dolent - Binche)

Pour en savoir plus, rendez-vous sur le site www.cpas-binche.be, vous y trouverez des fiches explicatives pour répondre à vos questions.

Vous n'êtes pas seul(e). Le CPAS de Binche est là pour vous aider, vous informer et vous accompagner.

Prime communale pour l'installation d'un chauffage au pellet

Les températures baissent, et nombreux sont ceux qui recherchent une solution de chauffage performante, économique et respectueuse de l'environnement. Afin d'encourager cette transition énergétique, la Ville de Binche accorde une prime communale d'un montant de 125€ pour l'installation d'un système de chauffage au pellet.

Comment introduire une demande ?

Le formulaire de demande est disponible sur le site internet de la Ville : www.binche.be - rubrique : Primes communales

Une fois complété, il peut être :

- envoyé par courrier au Conseiller en Énergie – Ville de Binche, 14 rue Saint-Paul, 7130 Binche ;
- ou déposé en main propre à l'accueil du Service des Travaux (266, Chaussée Brunehault, Péronnes-lez-Binche) ou du Centre Administratif.

Pour connaître l'ensemble des conditions d'octroi, consultez le site de la Ville ou contactez le Service Énergie au 064/23.06.55.

Coup de pouce au pouvoir d'achat des citoyens et au commerce local

À l'approche des Fêtes, pensez aux Binchèques. Une initiative doublement bénéfique, qui permet à la fois de stimuler l'économie locale et d'offrir un cadeau à ses proches.

Pourquoi cette relance ?

La ville souhaite encourager les achats de fin d'année auprès des commerces binchois et aider le tissu commercial local, composé en grande partie de petits commerçants.

Les Binchèques représentent une manière concrète de soutenir ces acteurs essentiels tout en offrant des avantages à tous :

•Un soutien direct aux commerces locaux partout dans nos entités

•Un gain financier immédiat pour les citoyens grâce à la participation de la Ville

Modalités d'achat et validité

Les citoyens peuvent acheter des Binchèques dans la limite de 250 € par panier d'achats.

Les chèques sont disponibles immédiatement.

Chaque binchèque est valable 3 mois à compter de sa date d'émission. Passé ce délai, il ne pourra plus être échangé ni remboursé.

Des chèques 100 % locaux, pratiques et digitaux

Disponibles sous forme digitale via QR code, les Binchèques sont utilisables dans l'ensemble des commerces et établissements Horeca participants.

Deux montants sont proposés :

•50 € (45 € payés par le citoyen, 5 € offerts par la Ville)

•100 € (90 € payés par le citoyen, 10 € offerts par la Ville)

Comment obtenir un binchèque ?

•En ligne sur : www.cirklo.be

•Une permanence sera organisée le samedi 6 décembre de 9h à 13h au centre administratif pour permettre aux habitants d'acquérir leurs Binchèques directement sur place.

•Les achats resteront également possibles au guichet d'accueil durant les heures d'ouverture habituelles.

La première période de souscription des Binchèques s'est achevée sur une note encourageante : 378 chèques vendus.

Offrir un Binchèque : un cadeau qui a du sens

En offrant un Binchèque, vous permettez à vos proches de se faire plaisir tout en soutenant les commerçants de votre ville. Qu'il s'agisse d'un repas, d'un vêtement, d'un soin ou d'un produit artisanal, le Binchèque est le cadeau idéal pour consommer local pendant les Fêtes.

UNE INITIATIVE DES COMMERÇANTS BINCHOIS

Pour les fêtes, pensez local

Durant ce mois de décembre 2025, 33 commerces binchois vous offrent des bons de réduction !

Les commerces participants sont repris dans cette brochure.

Participez également au Grand Concours de fin d'année dans près de 40 commerces partenaires.

Une organisation de l'association « Commerçants Binchois » avec le soutien de la Ville de Binche.

VENEZ FAIRE VOS ACHATS DE FIN D'ANNÉE À BINCHE !

Pour les fêtes de fin d'année, une vingtaine de commerçants vous accueillent lors de deux ouvertures exceptionnelles pour faire vos derniers achats :

- **Dimanche 21 décembre de 10 à 16h**
- **Lundi 22 décembre aux horaires habituels des boutiques.**

Le Carnaval de Binche se prépare !
Venez découvrir l'exposition des affiches au Mumask

Le Carnaval de Binche se prépare longtemps à l'avance, ce n'est un secret pour personne. En collaboration avec l'Office du Tourisme, le concours d'affiche du Carnaval a été lancé dès le mois de septembre, marquant le point de départ des préparatifs pour cette nouvelle édition.

Cette année encore, le succès du concours témoigne de l'enthousiasme et de la créativité qu'inspire le Carnaval : plus de 100 projets ont été déposés, issus aussi bien d'artistes confirmés que de jeunes talents. Chacun d'eux a cherché à capter l'esprit du Carnaval, sa couleur, sa joie, et la magie qui anime Binche chaque année.

Après une première phase de sélection, 35 projets ont été retenus pour être présentés au public. **Ces œuvres seront exposées à la Maison des Associations (Grand-Place 5 à Binche) du 5 au 14 décembre,** offrant une belle vitrine à la diversité des styles et des inspirations.

Le public est chaleureusement invité à venir découvrir ces créations et à voter pour son affiche préférée, celle qui deviendra peut-être l'image officielle du Carnaval de Binche 2026.

Vous pouvez également voter en ligne : www.binche.be.

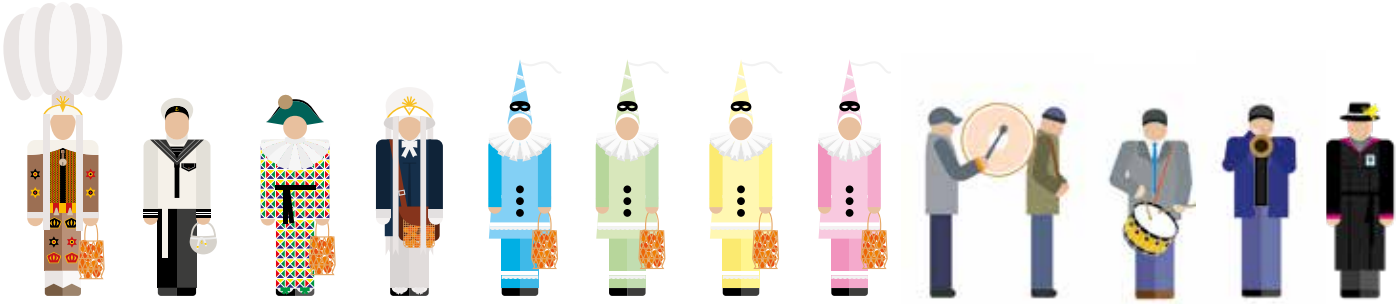

À vos agendas !

Retrouvez toutes les dates des festivités liées au Carnaval de Binche ainsi que les dates des différents carnavals de l'entité

Carnaval de Binche 2026

15-16-17 février 2026

Répétitions de batterie

4 janvier et 11 janvier 2026

Soumonces en batterie

18 janvier et 25 janvier 2026

Soumonces en musique

1er et 8 février 2026

Nuit des Trouilles de Nouilles

9 février 2026

Bals

Bal ADL (bal des enfants)

samedi 17 janvier 2026

Bal de la Jeunesse Socialiste

samedi 24 janvier 2026

Bal de la Jeunesse Libérale

samedi 31 janvier 2026

Bal de la Jeunesse Catholique

samedi 07 février 2026

Carnavals de l'entité

Buvrinnes : 1, 2 et 3 mars

Leval : 1, 2 et 3 mars

Épinois : 8, 9 et 10 mars

Ressaix : 22, 23 et 24 mars

Bray : 22, 23 et 24 mars

Péronnes : 5, 6 et 7 avril

Waudrez : 12 et 13 avril

Ramassage de vos sapins de Noël

La Ville de Binche organise le ramassage des sapins de Noël naturels. Ce service gratuit est assuré par nos ouvriers communaux selon le calendrier suivant :

- **Lundi 12 janvier : Leval**
- **Mardi 13 janvier : Waudrez et Buvrinnes**
- **Mercredi 14 janvier : Ressaix et Epinois**
- **Jeudi 15 janvier : Binche**
- **Lundi 19 janvier : Bray et Péronnes**

Merci de déposer votre sapin devant votre habitation la veille du passage des ouvriers. N'oubliez pas d'enlever toutes les décorations et les pots.

Office du Tourisme

DIMANCHES DÉCOUVERTES À BINCHE

Chaque premier dimanche du mois, partez à la découverte du patrimoine binchois et profitez d'un accès gratuit à plusieurs sites emblématiques :

- **Hôtel de Ville et Beffroi : ouverture exceptionnelle**
- **Musée international du Carnaval et du Masque : immersion dans l'univers du folklore**
- **Remparts médiévaux : balade historique**
- **Collégiale Saint-Ursmer : joyau architectural**
- **Centre de la Dentelle : dès 12h, démonstration d'un savoir-faire unique**

Horaire : de 10h30 à 17h

Offrez-vous une pause gourmande dans les restaurants et brasseries de la ville et (re)découvrez Binche.

JEU DE PISTE : À LA QUÊTE DU MYSTÈRE DE BINCHE

Partez pour une aventure médiévale au cœur de Binche.
Résolvez des énigmes, relevez des défis et laissez-vous guider à travers les ruelles et sites emblématiques de la ville.
Un sac rempli d'objets mystérieux vous sera remis pour vous aider dans cette quête à travers le temps.
Une expérience immersive à vivre en famille ou entre amis.

- **Départ : Office du Tourisme de Binche**
- **Tarif : 20 € par groupe (3 à 8 personnes)**
- **10 € pour 2 personnes**
- **Durée : environ 1h30**
- **Toute l'année, sur réservation**

Office du Tourisme de Binche
Grand-Place, 5 | 7130 Binche
064/311.580
tourisme@binche.be
www.binchetourisme.be

mumask

SOIRÉE PYJAMA : DESTINATION NOËL

Enfilez vos pyjamas les plus confortables et plongez dans l'ambiance féerique de Noël où histoires et contes enchantés émerveilleront toute la famille !

Ensuite, vous pouvez aussi prolonger votre soirée au marché de Noël de Binche.

Samedi 13 décembre à 17h30

Pour les enfants de 3 à 6 ans et leur famille.

4€ par personne.

Réservation : 064 33 57 41 ou via reservations@mumask.be.

+32 (0) 64 33 57 41

www.mumask.be

Binche Awards 2026

Célébrez nos talents locaux et votez pour vos favoris !

Le 27 janvier 2026, le Théâtre communal de Binche accueillera la première édition des Binche Awards. L'occasion de mettre en lumière les personnes, commerces et entreprises qui font battre le cœur de notre belle entité. Au total, 3 candidats sont proposés dans 5 catégories : commerçant, citoyen, entrepreneur, association et jeune talent. Chacun joue un rôle essentiel dans la vie binchoise et mérite d'être reconnu. C'est vous, en tant que citoyen, qui désignez les lauréats de cette première édition ! Découvrez les candidats sélectionnés :

Prix du Commerçant

Ce prix récompense un commerçant pour son dynamisme, son accueil, son originalité et son implication dans la vie locale.

Chocol'Happy

La Bonneterie

Boutique de lingerie incontournable à Binche, La Bonneterie propose des collections élégantes et des conseils personnalisés. Un commerce qui allie raffinement, confort et accueil chaleureux.

Boutique gourmande où le chocolat se décline en créations originales et généreuses, Chocol'Happy ravit les amateurs de douceurs avec passion et créativité à quelque pas du centre-ville de Binche.

Epure Deco

Magasin situé à Ressaix, spécialiste de la décoration d'intérieur, Épure Déco transforme votre maison avec goût et élégance, mêlant design contemporain et charme intemporel.

Prix du Citoyen

Ce prix met à l'honneur un citoyen dont l'engagement bénévole, la générosité ou le sens de l'initiative a un impact positif sur la collectivité.

Joséphine Michel

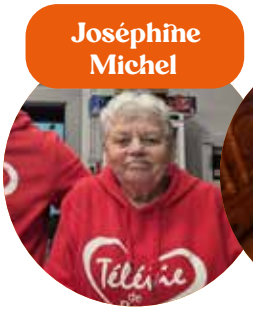

Engagée depuis de nombreuses années pour le Télévie, Josée porte un comité qu'elle parvient à mobiliser avec énergie et générosité. Elle réunit autour d'elle une grande équipe de bénévoles.

Jérôme Devroede

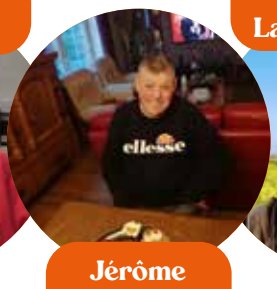

Figure appréciée du milieu sportif et associatif, Jérôme s'investit depuis des années comme volontaire avec une constance et dynamisme admirables.

Christian Lavendhomme

Marcheur infatigable, Christian parcourt chaque jour les coins et recoins de Binche, qu'il immortalise avec passion. Ses publications photographiques participent chaque jour à la mémoire vivante de l'entité.

Prix de l'Entrepreneur local

Ce prix valorise une entreprise qui contribue activement au dynamisme économique et à la vitalité locale.

D&B Green Solution

Entreprise binchoise spécialisée dans le photovoltaïque : D&B Green Solution accompagne les entreprises dans l'installation de centrales solaires durables, alliant expertise écologique et rentabilité.

Plus Oultre Distillery

Cette micro-distillerie locale produit le célèbre Gin de Binche aux arômes d'orange sanguine — une fierté locale avec des spiritueux artisanaux primés.

ULTEAM

Ulteam propose un accompagnement global alliant santé, sport, nutrition et mental. Un centre complet dédié au bien-être et à l'évolution de chacun.

Prix de la Jeunesse

Ce prix met en lumière un jeune binchois (moins de 30 ans) dont le parcours, l'engagement, le talent ou le projet mérite d'être reconnu.

Julien Houdremont

Jeune créateur talentueux, Julien valorise l'artisanat binchois grâce à des pièces upcyclées présentées sur des scènes internationales. Un véritable ambassadeur créatif de notre savoir-faire.

Hugo De Winter

Passionné par Binche et son folklore, Hugo incarne avec fierté l'esprit de sa ville. Sportif déterminé, il sillonne la région en courant à pied ou à vélo et s'investit activement au sein de la RAAL.

Diego Di Martino

Jeune volleyeur prometteur, Diego porte les couleurs de Binche et de la Belgique sur les scènes européennes et mondiales. Athlète discipliné et excellent élève, il allie haut niveau sportif et réussite scolaire.

Prix de l'Association

Ce prix récompense une association qui se distingue par son action dans les domaines social, culturel, sportif, environnemental ou citoyen.

El pavé picard binchou

Troupe passionnée par notre patois local, elle fait vivre notre patrimoine à travers des pièces de théâtre authentiques et conviviales.

Les mec's foot Fauteuil

Cette équipe de foot-fauteuil rassemble des joueurs déterminés qui prouvent chaque jour que la passion du sport dépasse toutes les limites.

AJS Buvrinnes

Club sportif emblématique de notre ville, l'AJS Buvrinnes a développé ses infrastructures et dynamisé son projet jeunesse.

Comment voter ?

Vous pouvez voter pour vos candidats préférés selon le calendrier suivant :

- **Du 2 au 7 décembre : prix du Citoyen et prix du Jeune.**
- **Du 9 au 14 décembre : prix de l'Entrepreneur local et prix du Commerçant.**
- **Du 16 au 21 décembre : prix de l'Association.**

Le vote est possible :

- ***www.binche.be***
- via un formulaire disponible à l'accueil du Centre administratif (14 rue Saint-Paul, Binche) et de l'Office du Tourisme (5 Grand-Place, Binche).

Les noms des lauréats seront dévoilés lors d'une cérémonie officielle qui sera organisée au Théâtre communal le 27 janvier 2026.
Chaque voix compte pour désigner les talents qui font briller notre entité !
Vous souhaitez participer à cette soirée exceptionnelle ? Vous pouvez vous inscrire sur www.binche.be

THÉÂTRE COMMUNAL DE

Binche

Éd. responsable : ASBL Amis de Binche Culture / Hôtel de Ville - Grand-Place - 7130 Binche / culture@binche.be / 064/230.631

HALTE À LA GARE

KEEP THE TICKET UNTIL THE END OF THE TRIP

13/12
14/12

13h30 et 17h

TRAIN 0123 | CARRIAGE 10 | SEAT 15

INFOS PRATIQUES

Samedi 13 décembre 2025 à 13h30 et 17h
Dimanche 14 décembre 2025 à 13h30 et 17h

Enfants et étudiants : 8€
Adultes : 12€

Durée : 2h - Par groupes de 50 personnes max.

Où ça ? À la gare de Binche

Billetterie :
culture@binche.be
064/230.631
www.theatredebinche.be

Guichet :
Grand-Place, 7
7130 Binche

Binche.Culture